



Rapport annuel 2015-16



ᓄᓇᑭᓃ ᐱᓃᓃᓕᐱᓃᓕᓂᐱᓃᑦ ᑯᐱᑯᐱᓃᓃᓃᓃ
NUNAVUT DEVELOPMENT CORPORATION
LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DU NUNAVUT
NUNAVUNMI PIVALIAJJUTIKHALIRINIRMUT KUAPURIISINGAT

Table des matières

Message de Donald Havioyak, président.....	1
Gouvernance et gestion d'entreprise.....	3
Siège social de la SDN.....	4
Création d'emplois.....	5
Division des ventes.....	6
Conseil d'administration.....	7
Des investissements qui font une différence.....	8
Investissements de la SDN.....	9
Sommaire opérationnel des filiales.....	11
Rapports sur les marchés, l'approvisionnement et les activités de location.....	16
États financiers consolidés de la SDN.....	17

Types de bijoux

Sandy Maniapik est l'un des nombreux artistes dont les bijoux sont vendus à Uqqurmiut. Sur la photo, on peut voir un de ses pendentifs.



Les bijoux gagnent en popularité à Uqqurmiut

L'entreprise Uqqurmiut Arts & Crafts à Pangnirtung est d'abord et avant tout reconnue pour ses magnifiques tapisseries aux motifs complexes. Dernièrement, toutefois, plusieurs artistes ont pu y démontrer leurs talents en fabrication de bijoux. Au dire de James Paris, directeur général d'Uqqurmiut, « c'est un domaine que nous développons de plus en plus ». Il ajoute que les touristes et les résidents aiment se procurer des produits fabriqués dans la collectivité et qui témoignent du talent des artisans locaux, autres que les tapisseries qui constituent un achat plus important. Le caractère unique des nombreuses pièces offertes rend celles-ci particulièrement attrayantes pour les acheteurs.

Sandy Maniapik est l'un des artisans qui ont eu l'occasion de vendre leurs produits à Uqqurmiut Arts & Crafts. Il fabrique des boucles d'oreilles, des pendentifs et des broches à partir de matériaux variés : fanon, ivoire, bois de caribou, saponite et os, à l'occasion. Bien qu'il lui arrive de créer des sculptures et des dessins, sa passion première demeure la fabrication de bijoux, inspiration qui lui est venue en observant les autres fabricants de bijoux de Pangnirtung.

Le marché des bijoux créés par les artistes de Pangnirtung n'est pas limité à la région. Uqqurmiut expédie des produits à d'autres filiales de la Société de développement du Nunavut, dont Ivalu et sa division des ventes. Grâce à ces filières et au bouche à oreille, les bijoux de Pangnirtung seront bientôt aussi populaires que les tapisseries ou les chapeaux !

Pour de plus amples renseignements sur Uqqurmiut, rendez-vous à www.ndcorp.nu.ca/we-invest/subsidiaries/uqqurmiut-arts-crafts

La page couverture présente une pièce murale de Ruth Gaulluaryuk Nuilaalik, de Baker Lake

Message de Donald Havioyak, président



Cher Ministre Ell-Kanayuk,

Mes collègues et moi accordons une grande importance à la recherche d'investisseurs en vue d'améliorer les occasions d'emploi et de revenus pour nos résidents. Il est essentiel de poursuivre nos efforts afin de trouver des partenaires qui génèrent des retombées économiques, non seulement en termes de dollars, mais également de création d'emplois pour les Nunavummiut et d'achat de biens et de services d'ici. En favorisant la croissance des entreprises et des projets du Nunavut par le biais de capitaux d'investissement, nous contribuons à garder plus d'argent à l'intérieur du territoire.

Les programmes d'investissement de la Société de développement du Nunavut (SDN) soutiennent la croissance du capital au Nunavut. Nos programmes aident les entreprises d'ici à démarrer et à prospérer en leur permettant d'obtenir le capital-investissement nécessaire pour l'acquisition d'immeubles, d'équipements et de main-d'œuvre et assurer ainsi leur succès. Certains secteurs de l'économie, comme la pêche hauturière et l'exploitation minière, se portent bien et affichent un excellent rendement, tant sur le plan financier que de l'emploi. D'autres secteurs importants, comme nos industries culturelles et la pêche commerciale à l'omble, offrent des possibilités de générer des revenus importants pour les Nunavummiut, mais l'infrastructure soutenant ces secteurs nécessite elle-même un appui financier. Il est primordial d'investir de façon continue dans de nombreuses initiatives

économiques si nous voulons continuer de créer des occasions d'emploi et des sources de revenus pour nos résidents. Cela est particulièrement vrai lorsque nous nous éloignons des plateformes régionales du Nunavut pour atteindre les petites collectivités.

Comme je l'ai mentionné plus tôt, les occasions et les besoins en matière d'investissements sont nombreux au Nunavut. Les entreprises comme Kivalliq Arctic Foods et Kitikmeot Foods qui aident les cueilleurs et facilitent l'accès aux aliments traditionnels salubres et abordables pour les Nunavummiut ou qui offrent un service de commercialisation aux artistes d'ici et une plateforme de distribution efficace pour les acheteurs d'art inuit, contribuent à créer des sources de revenus partout sur le territoire.

En septembre dernier, notre président Darrin Nichol et moi avons rencontré le comité permanent sur les opérations gouvernementales et les comptes publics du Nunavut. En plus de répondre aux questions fort pertinentes des membres, j'estime que cet exercice a permis à la SDN de communiquer ses objectifs globaux qui consistent à mettre à profit notre capital-investissement afin de créer des occasions d'emploi et des sources de revenus pour nos résidents et à utiliser le capital de risque pour favoriser la croissance des entreprises au Nunavut. Peu de temps après cette rencontre, le conseil d'administration de la SDN s'est réuni dans mon village d'origine de Kugluktuk pour amorcer le processus annuel de planification des activités. Le conseil d'administration

de la SDN s'est également réuni à Rankin Inlet plus tôt au printemps de 2015 et à une occasion, lors d'une conférence téléphonique pour approuver nos états financiers consolidés. Je tiens aussi à remercier les membres du comité exécutif, Zacharias Kunuk et John Main, qui se sont joint à moi pour participer à un atelier sur la gouvernance des sociétés d'État l'hiver dernier. J'aimerais également souligner la contribution de tous les membres de mon conseil d'administration et plus particulièrement Jerry Ell, membre sortant, pour son grand dévouement envers les artistes et les artisans du Nunavut.

En terminant, je suis heureux d'annoncer que l'audit de la Société de développement du Nunavut pour l'exercice qui se termine s'est bien déroulé. Je tiens à féliciter les membres de mon équipe. J'aimerais également souligner le soutien continu de notre ministre et les relations de travail fondées sur la collaboration entre la SDN et ses représentants au sein du ministère du Développement économique et du Transport pour promouvoir le développement économique au Nunavut. Ensemble, nous continuerons à créer des occasions d'emploi, des sources de revenus et des entreprises.

Sincères salutations.

Donald Havioyak
Président



Quelques renseignements à propos de Bobby

- Certains matériaux permettent de faire ressortir davantage les détails sans finition poncée alors que d'autres donnent de meilleurs résultats avec une surface très lisse, selon la technique employée et le résultat voulu pour reproduire le sujet.
- Pour une petite sculpture d'environ 5 pouces de hauteur, comme un bœuf musqué sur ses quatre pattes avec les cornes incrustées, de 12 à 14 heures de travail sont requises, selon les défauts à corriger dans la pierre.
- Une pièce de plus grandes dimensions, comme un joueur de tambour avec son instrument sculptés dans la même pierre peut nécessiter deux ou trois journées de 12 heures ou plus de travail.

Bobby Nokalak Anavilok

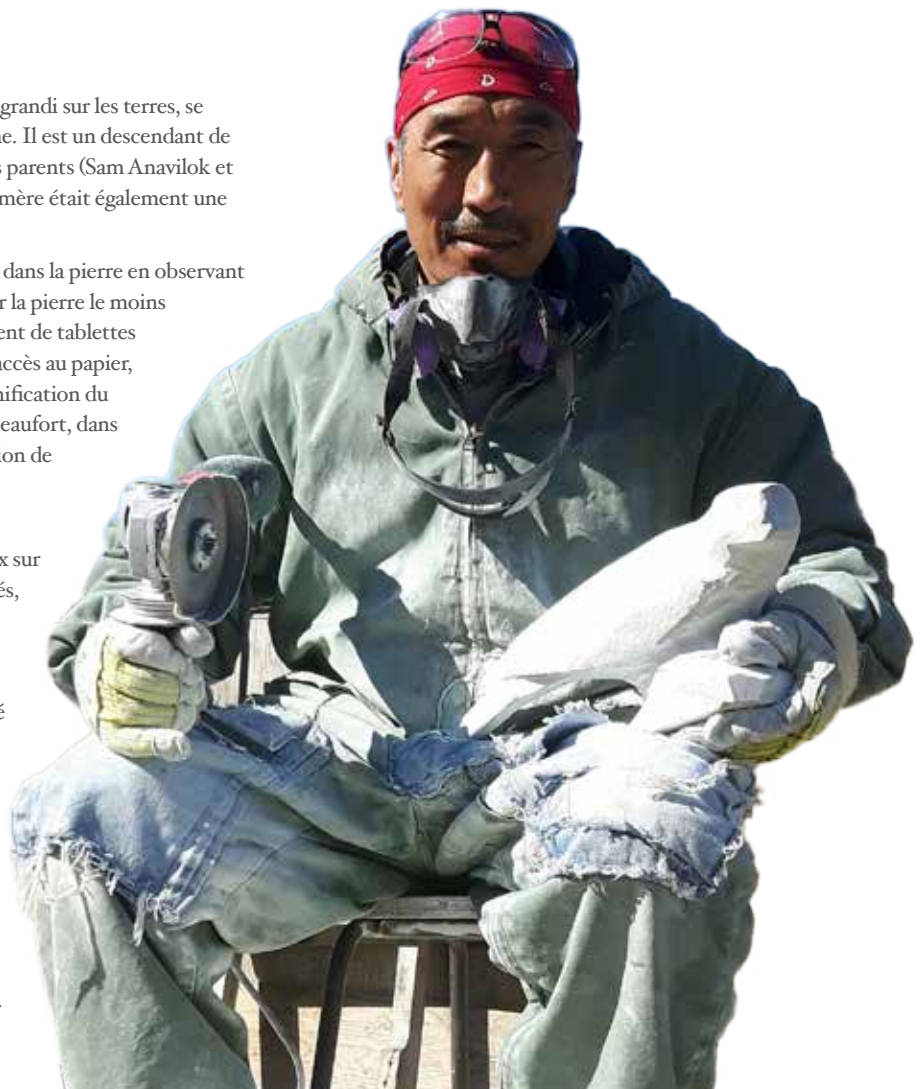
Maître sculpteur de Kugluktuk

Originaire de Kugluktuk, Bobby Nokalak Anavilok a cependant grandi sur les terres, se déplaçant en traîneau à chiens pour pratiquer la chasse et la pêche. Il est un descendant de la famille Klengenberg et d'autres ancêtres de Bathurst Inlet. Ses parents (Sam Anavilok et Martena Klengenberg Ohokak) étaient tous deux sculpteurs. Sa mère était également une couturière talentueuse.

Dès son jeune âge, Bobby a appris de son père à chercher l'esprit dans la pierre en observant la matière brute et en la laissant suggérer une forme, et à gaspiller la pierre le moins possible. Il a appris à dessiner sur des pierres plates qui lui servaient de tablettes pour créer des scènes ou reproduire des animaux. Lorsqu'il a eu accès au papier, il a perfectionné ses talents de dessinateur. Il a appris la vraie signification du travail physiquement éprouvant sur les foreuses dans la mer de Beaufort, dans les souterrains de la mine Lupin et sur les chantiers de construction de l'entreprise Jimmy Hikok Iliharvik à Kugluktuk.

Bobby a débuté sa carrière de sculpteur professionnel en 1991. Il sculpte maintenant à plein temps et extrait ses propres matériaux sur des sites près de Kugluktuk et utilise les cornes de bœufs musqués, les bois de caribous et les os, de même que l'ivoire et les cornes de bisons. Il utilise également des pierres de spécialité, dont le marbre importé d'Italie. Les sculptures de Bobby sont fluides, dynamiques, détaillées et réalistes : on peut voir un bœuf musqué bondir de la pierre blanche, le pelage au vent ; un caribou s'enfuir, poursuivi par des loups et des ours se dressant dans la pierre blanche translucide, illuminés de l'intérieur.

Ses œuvres sont exposées dans la salle d'exposition de la SDN à Mississauga, d'où elles s'envolent rapidement. L'artiste travaille actuellement sur plusieurs sculptures en vue d'une exposition qui sera présentée dans une galerie de Vancouver en septembre 2016. De plus amples renseignements sur ce talentueux sculpteur seront communiqués ultérieurement.



Gouvernance et gestion d'entreprise

La Société de développement du Nunavut (la « Société » ou la « SDN ») est une société territoriale du gouvernement du Nunavut mentionnée à l'Annexe B de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (« LGFP ») exerçant ses activités en vertu de la partie IX de la LGFP, de la *Loi sur la Société de développement du Nunavut* (la « Loi ») et la *Loi sur les sociétés par actions* (Nunavut). La Loi établit les paramètres à l'intérieur desquels la Société peut exercer ses activités.

Notre mandat (la « Loi »)

De créer et de constituer des compagnies ou des sociétés par actions, d'exercer leurs activités commerciales et de développer, créer, exploiter, gérer et exercer les activités commerciales des projets, directement ou indirectement, à l'intérieur de la Société afin de :

- Créer des emplois et des sources de revenu pour les résidents du Nunavut, en particulier dans les petites collectivités
- Stimuler la croissance des activités commerciales au Nunavut
- Promouvoir la diversification et la stabilité économiques

D'investir dans des entreprises commerciales afin de :

- Stimuler la croissance des activités commerciales au Nunavut
- Promouvoir la diversification et la stabilité économiques

De promouvoir les objectifs économiques du gouvernement du Nunavut.

Notre vision

Nous sommes responsables et transparents; nous croyons que les occasions d'emploi et de sources de revenus ont une incidence positive sur la qualité de vie et contribuent à la prospérité des collectivités. La création et le maintien des emplois seront mesurés et seront des indicateurs clés de notre succès.

Notre mission

D'investir de façon responsable dans les secteurs cibles de l'économie du Nunavut, y compris les pêcheries, les industries culturelles et le tourisme, qui contribuent à créer des emplois et des opportunités de revenus, à stimuler la croissance des entreprises et à promouvoir la diversification et la stabilité de l'activité économique en mettant l'accent sur les investissements dans les petites collectivités du Nunavut.

Siège social de la SDN

Président
Darrin Nichol

Directeur financier
Balaji Ramamani CMA (US)

Directrice, Finances et administration
Bernadette Tutanuak

Conseiller en affaires (Industries culturelles)
Goretti Kakuktinniq

Conseiller en affaires (Récolte commerciale)
Kyle Tattuinee

Secrétaire exécutive
Diane Tiktak

Le personnel du siège social de la SDN à Rankin Inlet surveille la planification des activités, le processus budgétaire et la production des rapports financiers pour la Société, en plus d'offrir des services de soutien administratif, d'entreprise et de gestion de projets aux filiales. Le personnel du siège social collabore avec d'autres organismes, personnes, collectivités et gouvernements pour faire avancer les initiatives stratégiques globales dans les secteurs comme les industries culturelles, la pêche commerciale, la récolte commerciale, la transformation alimentaire et le tourisme. Le fonds d'investissement en capital de risque est géré à partir du siège social de la SDN. Les propositions présentées par les promoteurs du Nunavut sont reçues et examinées au siège social.

DÉCLARATION ANNUELLE	2016	2015
Revenus totaux	1,62 millions \$	1,59 millions \$
Dépenses totales	1,47 millions \$	1,48 millions \$
Excédent annuel	153 000 \$	113 500 \$
Emplois créés ou maintenus	5,5	5,5
Financement de base - Exploitation*	1,45 millions \$	1,45 millions \$
Financement de base - Capital*	11 100 \$	2 400 \$

*Le financement de base est inclus dans les revenus.

Mitaines et pantoufles par Taluq Designs

Taluq Designs, entreprise située à Taloyoak, offre une gamme de mitaines de qualité supérieure fabriquées à partir d'un tissu en laine durable appelé « duffle ». Combiné à une doublure intérieure, ce tissu molletonné permet de produire des mitaines résistantes au vent et à l'eau, idéales pour la vie dans le Nord.

Ces mitaines sont inspirées des designs traditionnels utilisés par les Netsilingmiut depuis plusieurs siècles. Elles sont habituellement courtes, garnies de fourrure aux poignets et peuvent s'ajuster dans le bas des manches d'un atiggi ou d'un amauti pour empêcher la neige de s'infiltrer. La pièce au dos de la mitaine se recourbe par-dessus la pièce formant la paume, et est cousue avec des points froncés. Ainsi, les doigts ne se retrouvent pas dans les coutures où le froid pourrait se faufiler.

Les motifs fleuris sur les mitaines sont créés par la couturière qui n'utilise aucun modèle papier. Comme l'explique Mona Iguptaq, « ils sont cousus selon l'inspiration du moment ». L'artiste laisse libre cours à son imagination pour créer son propre design, en combinant points et couleurs pour produire un objet d'art unique prêt-à-porter. Les teintes du duffle sont assorties aux fils à broder pour créer un contraste.

La garniture en fourrure utilisée provient habituellement de lapin d'élevage commercial, ce qui permet à Taluq de maintenir les coûts de fabrication des mitaines et des pantoufles à un niveau raisonnable et d'offrir une vaste gamme de couleurs.

Taluq Designs emploie actuellement cinq couturières qui assemblent les mitaines et les pantoufles. Maudie Iqiliq, Martha Panilo, Koonoo Oleekatalik, Theresa Totalik et Linda Alookeye font ce travail depuis plus de dix ans. Le nom de chaque artiste figure sur l'étiquette apposée sur l'article, attestant qu'elle travaille seule.



Création d'emplois

Le tableau ci-dessous présente les emplois qui ont été créés ou maintenus au Nunavut durant l'exercice 2015-2016. Ces résultats sont conformes aux directives en matière d'investissements et de cessions de la Société, qui incluent les définitions suivantes :

- un **emploi direct** représente 50 semaines d'emploi ou 1 500 heures de travail par année
- un **emploi traditionnel direct** représente un salaire de 37 997 \$ versé directement aux individus (artistes, pêcheurs, chasseurs et couturières) durant l'année
- un **emploi indirect** représente un salaire de 37 997 \$ versé durant l'année par d'autres organismes en vertu des programmes ou des services de la SDN

INVESTISSEMENTS	EMPLOIS DIRECTS	EMPLOIS TRADITIONNELS DIRECTS	EMPLOIS INDIRECTS	TOTAL DES EMPLOIS EN 2016	TOTAL DES EMPLOIS EN 2015
Filiales					
Kivalliq Arctic Foods Ltd.	9,29	7,90	-	17,19	14,85
Kitikmeot Foods Ltd.	7,45	2,38	-	9,83	7,75
Ivalu Ltd.	1,43	3,21	-	4,64	4,19
Jessie Oonark Ltd.	5,18	0,76	-	5,94	4,75
Kiluk Ltd.	4,99	0,52	-	5,51	5,66
Taluq Designs Ltd.	1,88	0,51	-	2,39	2,15
Uqqurmiut Arts & Crafts Ltd.	10,49	2,32	-	12,81	13,50
*Pangnirtung Fisheries Ltd.	-	-	-	-	16,72
Participations minoritaires					
Arctic Fishery Alliance Ltd.			18,19	18,19	16,46
Sudliq Developments Ltd.			10,70	10,70	11,62
Tukumaaq Suites Ltd.			3,96	3,96	1,03
Pangnirtung Fisheries Ltd.			39,30	39,30	20,14
NunaVet Animal Hospital Inc.			4,34	4,34	-
Sous-total	40,71	17,60	76,49	134,80	118,82
Société de développement du Nunavut	5,50	7,00	-	12,50	8,50
Total	46,21	24,60	76,49	147,30	127,32

*La SDN s'est défait de sa participation majoritaire dans Pangnirtung Fisheries le 30 septembre 2014. Ses statistiques d'emplois en 2015 reflètent 6 mois comme filiale (d'avril à septembre) et 6 mois comme participation minoritaire (d'octobre à mars). Les statistiques d'emplois de Pangnirtung Fisheries en 2016 représentent une participation minoritaire pour l'exercice au complet.

Division des ventes

Directeur général
Scott Laird

Chef de bureau
Julie Bannon

Associé aux ventes
Vacant

Expéditeur-réceptionnaire
Jhon Diaz

SOMMAIRE ANNUELLE	2016	2015
Revenus	874 200 \$	582 000 \$
Dépenses	911 900 \$	709 400 \$
Déficit annuel	(37 700 \$)	(127 400 \$)
Emplois créés ou maintenus	7,00	3,00
Financement de base - Exploitation*	200 000 \$	126 000 \$

*Le financement de base est inclus dans les revenus.

L'importance de la vente en gros

L'un des plus fidèles acheteurs de la division des ventes de la SDN est Images Boréales, à Montréal. Cette galerie d'art haut de gamme est fréquentée par les collectionneurs d'art inuit à la recherche d'objets uniques et différents. Le propriétaire, Matt Namour, affirme que sa relation avec la division des ventes de la SDN lui permet de répondre à la demande de ses clients. « La SDN propose souvent des pièces nouvelles et uniques que nous sommes heureux d'exposer dans notre galerie. »

Promouvoir l'art du Nunavut dans le monde

Il est parfois difficile d'exporter les œuvres d'art inuit des collectivités du Nunavut sur les marchés mondiaux. Ce rôle revient à la division des ventes de la Société de développement du Nunavut qui a pour mandat d'appuyer les artistes d'ici. La division des ventes de la SDN achète des œuvres d'art directement des artistes et des entreprises commerciales et s'occupe de promouvoir, de commercialiser et d'expédier ces œuvres aux galeries d'art, aux musées, aux boutiques de cadeaux et aux clients d'entreprise qui achètent principalement des grossistes. Ainsi, les œuvres d'art du Nunavut sont mis en marché rapidement et les artistes acquièrent une renommée dans le milieu artistique.

Parce que la SDN offre une option d'achat en gros pour l'art inuit, de plus en plus de clients de la division des ventes sont en mesure d'offrir une plus grande variété d'œuvres d'art provenant d'un plus large segment du Nunavut. La division des ventes peut acheter et transporter un volume important de produits artisanaux du Nunavut dans tout le territoire et financer les stocks jusqu'au moment de la commande. La division des ventes est constamment en contact avec les clients au Canada et à l'étranger pour commercialiser les produits artisanaux du Nunavut renommés dans le monde. Elle facilite également le mouvement de ces produits en négociant avec les galeries d'art, les musées, les boutiques de cadeaux, les collectionneurs et les clients d'entreprise des modalités de crédit qui répondent aux besoins fondamentaux de toutes les parties en cause.

Selon Scott Laird, directeur général de la division des ventes de la SDN, « L'an dernier, nous avons constaté une plus forte demande pour les produits doux, comme les poupées inuites, les amautiits de cérémonie, les pantoufles, les vêtements et les bijoux. Il y aura toujours un marché pour les sculptures et les estampes, mais avec ces nouveaux produits, un plus grand nombre d'artistes verront leurs œuvres exposées à un plus vaste auditoire. » L'aire d'exposition de la division des ventes de la SDN propose des produits provenant de 18 collectivités du Nunavut aux clients intéressés. L'équipe de Scott Laird a créé la division des ventes par l'entremise du service à la clientèle. En tant que grossiste, cette division a acquis une solide réputation auprès de ses clients qui la considèrent digne de foi et équitable avec les artistes. L'équipe aime relever les défis associés à la vente en gros : « Il nous arrive parfois de recevoir des demandes pour des œuvres précises, que ce soit d'un artiste ou d'un style en particulier. Nous faisons alors appel à nos contacts dans les autres filiales de la SDN et aux artistes pour créer une situation avantageuse pour tous, clients et artistes. »

La division des ventes de la SDN a récemment ajouté une section sur le site de la SDN où elle propose de nouveaux produits. Vous pouvez consulter la section du site à l'adresse suivante :

www.ndcorp.nu.ca/we-create-opportunities/sales-and-marketing



Conseil d'administration

L'honorable Monica Ell-Kanayuk est la ministre responsable de la Société de développement du Nunavut. Les membres du conseil d'administration de la SDN sont nommés pour des périodes de trois ans par le gouvernement du Nunavut et représentent un bel échantillon de la population diversifiée du Nunavut.

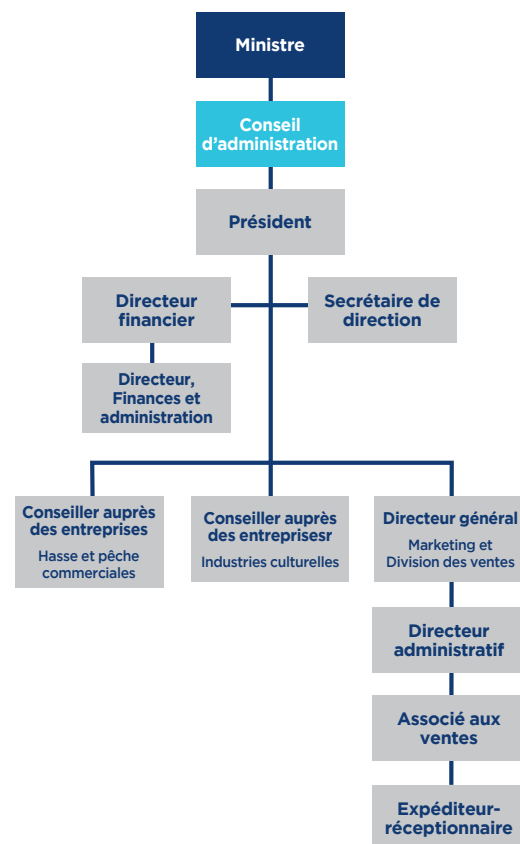
Le conseil d'administration de la SDN s'est réuni trois fois en 2015-2016. La première rencontre a eu lieu à Rankin Inlet en mai 2015 et la deuxième, par conférence téléphonique en août 2015 pour approuver les états financiers consolidés de la Société. Une troisième rencontre a eu lieu à Kugluktuk en novembre.

L'article 20 de la Loi constitue trois comités :

- le comité des investissements
- le comité de vérification
- le comité du personnel

Le conseil d'administration de la SDN a choisi de créer un comité exécutif unique composé du président et de deux autres directeurs. Ce comité assumera les responsabilités des trois comités décrits dans la Loi. Dans l'exercice de ses fonctions et dans ses recommandations au conseil d'administration, le comité exécutif devait obligatoirement se réunir trois fois durant l'exercice qui vient de se terminer.

Le conseil d'administration de la SDN de 2015-2016 était composé des membres suivants :



	POSTE	COLLECTIVITÉ	NOMMÉ	FIN DU MANDAT
Donald Havioyak	Président	Kugluktuk	03/09/2015	03/08/2018
Zacharius Kunuk	Directeur	Igloolik	03/09/2015	03/08/2018
John Main	Directeur	Arviat	05/29/2015	05/28/2018
Elizabeth Kingston	Directrice	Iqaluit	03/09/2015	03/08/2018
Kolola Pitsiulak	Directeur	Kimmirut	03/09/2015	03/08/2018
Sakiasie Sowdloopik	Directeur	Pangnirtung	03/09/2015	03/08/2018
John Ningark	Directeur	Kugaaruk	03/09/2015	03/08/2018

Des investissements qui font une différence

La SDN investit des fonds propres (actions) dans les entreprises du Nunavut qui démontrent un potentiel important d'emplois et de revenus pour les Nunavummiut. Nos investissements ont pour but de stimuler la croissance des

entreprises et de promouvoir la diversification économique, en mettant l'emphase sur les investissements dans les petites collectivités du Nunavut.

Investissements en capital de risque

Arctic Fishery Alliance LP Qikiqtarjuaq, Nunavut Non votant, actions privilégiées	250 000 \$
Pangnirtung Fisheries Ltd Pangnirtung, Nunavut 24,5 % votant, actions ordinaires	277 500 \$
Sudliq Developments Ltd Coral Harbour, Nunavut Non votant, actions privilégiées	375 000 \$
Tukumaaq Suites Inc Clyde River, Nunavut Non votant, actions privilégiées	475 000 \$
NunaVet Animal Hospital Inc Iqaluit, Nunavut Non votant, actions privilégiées	115 000 \$

Un droit équitable

L'omble chevalier est pêché dans l'océan, aux emplacements approuvés (selon les enquêtes sur les stocks de poissons). Des filets droits avec mailles de 5,5 pouces au minimum sont utilisés pour éviter de capturer de petits poissons. La saison de la pêche débute à la mi-juillet et s'échelonne sur une période de cinq semaines environ.



Investissements de la SDN

La création d'emplois et de sources de revenus pour les Nunavummiut font partie intégrante de notre objectif. La Société de développement du Nunavut (SDN) fait des investissements en capital dans les entreprises admissibles du Nunavut pour favoriser la création d'emplois et de sources de revenus en aidant les entreprises à démarrer ou à élargir leurs activités.

La SDN concentre ses investissements de manière à privilégier les petites collectivités du Nunavut. Elle investit avant tout du capital pour soutenir les entreprises du Nunavut des secteurs de la pêche, du tourisme et des industries culturelles, sans toutefois s'y limiter.



Industrie communautaire de la pêche

L'été comme l'hiver, l'industrie communautaire de la pêche alimente Kivalliq Arctic Foods en omble chevalier. Les pêcheries commerciales locales à l'omble représentent une source importante d'emplois et de revenus pour les résidents de nombreuses collectivités du Nunavut. Outre les avantages financiers, les pêcheries locales fournissent de la nourriture saine et abordable à tous les résidents.

Quand ils arrivent à Rankin Inlet en provenance de collectivités comme Qikiqtarjuaq, Whale Cove et Chesterfield Inlet, le poisson est traité et emballé pour la vente. En plus de l'omble entier, certains types de poisson sont transformés pour produire le traditionnel pipsi, bonbon à l'omble, l'omble séché et l'omble fumé, entre autres produits. Les produits de l'omble fabriqués à Kivalliq Arctic Foods sont vendus sur l'ensemble du territoire du Nunavut, directement aux Nunavummiut et aux organismes comme les foyers, les autorités scolaires et les établissements commerciaux. Kivalliq Arctic Foods et son usine jumelle Kitikmeot Foods viennent également en aide aux banques alimentaires et aux soupes populaires partout au Nunavut.

Papiruaq Fishery

Papiruaq possède une usine de transformation du poisson à Whale Cove. Cette usine est ouverte sur une base saisonnière de la fin juillet à la fin août, et achète de l'omble chevalier et du maktaaq local des pêcheurs de Whale Cove. Ce qui n'est pas acheté à Whale Cove est transformé à Kivalliq Arctic Foods.

Willie Okpatauyak travaille avec le dépouilleur d'omble à Kivalliq Arctic Foods, à Rankin Inlet.



Sommaire opérationnel des filiales

Sommaire opérationnel des filiales



Ivalu Ltd.

Associée aux ventes
Ester Issaluk

Conseil d'administration
Goretti Kakuktinniq, Brian Zawadski, Chris Rudd

	2016	2015
Total des revenus	490 800 \$	357 700 \$
Total des dépenses	460 600 \$	322 300 \$
Excédent annuel	30 200 \$	35 400 \$
Emplois créés ou maintenus	4,64	4,19



Jessie Oonark Ltd.

Directeur général
David Ford

Conseil d'administration
Bernie Tutanuak,
Hugh Tularialik, Sarah Arniq,
Nathan Annanaut

	2016	2015
Total des revenus	293 300 \$	333 800 \$
Total des dépenses	308 900 \$	312 700 \$
Excédent (déficit) annuel	(15 600 \$)	21 100 \$
Emplois créés ou maintenus	5,94	4,75
Contributions au titre du Fonds de subvention de la SDN*	165 000 \$	165 000 \$
Contributions au titre du Fonds d'investissement en capital de la SDN*	5 000 \$	7 000 \$

*Les contributions au titre du Fonds de subvention et du Fonds d'investissement en capital sont incluses dans les revenus.



Kiluk Ltd.

Directrice générale
Sherlyn Kadjuk

Conseil d'administration
Hattie Alagalik,
Eva Arnalukjuak, Lena Arviyut,
Goretti Kakuktinniq,
Keith Collier

	2016	2015
Total des revenus	314 100 \$	313 000 \$
Total des dépenses	330 900 \$	342 200 \$
Déficit annuel	(16 800 \$)	(29 200 \$)
Emplois créés ou maintenus	5,51	5,66
Contributions au titre du Fonds de subvention de la SDN*	140 000 \$	140 000 \$

*Les contributions au titre du Fonds de subvention sont incluses dans les revenus.

Sommaire opérationnel des filiales



Directeur général
Stephan Lacasse

Conseil d'administration
Bill Lyall, Wilf Wilcox,
Brian Zawadski,
Louie Kamookak,
Jim MacEachern

Kitikmeot Foods Ltd.

	2016	2015
Total des revenus	1 097 600 \$	1 005 700 \$
Total des dépenses	1 192 000 \$	1 088 600 \$
Déficit annuel	(94 400 \$)	(82 900 \$)
Emplois créés ou maintenus	9,83	7,75
Contributions au titre du Fonds de subvention de la SDN*	330 000 \$	330 000 \$
Contributions au titre du Fonds d'investissement en capital de la SDN*	96 000 \$	69 000 \$

*Les contributions au titre du Fonds de subvention et du Fonds d'investissement en capital sont incluses dans les revenus.

Kivalliq Arctic Foods et Kiluk - Vidéos

Un nombre croissant d'entreprises du Nunavut comptent sur la connexion Internet haute vitesse pour mener d'importantes activités. Parmi elles, il y a Kiluk (Arviat) et Kivalliq Arctic Foods (Rankin Inlet) qui utilisent divers réseaux et outils de vente en ligne pour promouvoir leurs produits.

Une équipe de production s'est rendue chez Kivalliq Arctic Foods et Kiluk pour noter des aspects clés de leurs activités, constater l'importance d'offrir des emplois de qualité et des sources de revenus et de pouvoir compter sur un service Internet fiable pour la conduite des affaires dans ces deux établissements. Les vidéos sont disponibles à www.ndcorp.nu.ca.



Sommaire opérationnel des filiales



Directeur général
Todd Johnson

Conseil d'administration
Brian Zawadski, Chris Rudd,
Jerry Ell, Joe Jeffrey Kaludjak

Kivalliq Arctic Foods Ltd.

	2016	2015
Total des revenus	1 089 800 \$	807 000 \$
Total des dépenses	1 087 400 \$	949 500 \$
Excédent (déficit) annuel	2 400 \$	(142 500 \$)
Emplois créés ou maintenus	17,19	14,85
Contributions au titre du Fonds de subvention de la SDN*	260 000 \$	160 000 \$
Contributions au titre du Fonds d'investissement en capital de la SDN*	60 200 \$	-

*Les contributions au titre du Fonds de subvention et du Fonds d'investissement en capital sont incluses dans les revenus.



Directeur général
Michael Neumann

Conseil d'administration
Manasa Evic, Jacopie Maniapik,
Lena Metuq, Adamee Veevee,
David Kooneliusie,
Sakiasie Sowdluapik,
Mosesie Nowdluk, Levi Evic,
Brian Zawadski

Pangnirtung Fisheries Ltd.

	2016	2015 6 MOIS (1 ^{ER} AVRIL AU 30 SEPTEMBRE)
Total des revenus	-	1 700 000 \$
Total des dépenses	-	1 600 000 \$
Excédent annuel	-	168 900 \$
Emplois créés ou maintenus	-	16,72
Contributions au titre du Fonds de subvention de la SDN*	-	100 000 \$
Contributions au titre du Fonds d'investissement en capital de la SDN*	-	45 000 \$

*Les contributions au titre du Fonds de subvention et du Fonds d'investissement en capital sont incluses dans les revenus.

Ce conseil est demeuré en place jusqu'au 30 septembre 2014, date à laquelle il a été dissout et qu'un nouveau conseil a été désigné par les actionnaires.



Conseil d'administration
Brian Zawadski

Papiruaq Fisheries Ltd.

	2016	2015
Total des revenus	-	-
Total des dépenses	9 600 \$	9 500 \$
Déficit annuel	(9 600 \$)	(9 500 \$)

Sommaire opérationnel des filiales



Directrice générale
Mona Igutsaq

Conseil d'administration
Elizabeth Aiyot,
Anaoyok Alookey,
Anginalluq Uttaq,
Brian Zawadski

Taluq Designs Ltd.

	2016	2015
Total des revenus	139 400 \$	128 100 \$
Total des dépenses	159 500 \$	119 700 \$
Excédent ou (déficit) annuel	(20 100 \$)	8 400 \$
Emplois créés ou maintenus	2,39	2,15
Contributions au titre du Fonds de subvention de la SDN*	70 000 \$	69 000 \$

*Les contributions au titre du Fonds de subvention sont incluses dans les revenus.



Directeur général
James Paris

Conseil d'administration
Jacopie Maniapik,
Geetee Maniapik,
Towkie Karpik, Manasie Noah,
Brian Zawadski,
Leah N. Kilabuk

Uqqurmiut Arts & Crafts Ltd.

	2016	2015
Total des revenus	671 700 \$	652 400 \$
Total des dépenses	622 700 \$	641 300 \$
Excédent annuel	49 000 \$	11 100 \$
Emplois créés ou maintenus	12,81	13,50
Contributions au titre du Fonds de subvention de la SDN*	238 000 \$	237 500 \$
Contributions au titre du Fonds d'investissement en capital de la SDN*	29 850 \$	26 500 \$

*Les contributions au titre du Fonds de subvention et du Fonds d'investissement en capital sont incluses dans les revenus.

Hôpital vétérinaire Nuna Vet

NunaVet est le seul établissement à offrir des services vétérinaires. Le personnel est fort occupé à veiller sur la santé des animaux de compagnie du Nunavut. La SDN a récemment acquis une participation minoritaire dans l'entreprise située à Iqaluit. Son investissement a permis à NunaVet de former son personnel dans le but d'améliorer les services offerts.

De plus, grâce à l'investissement de la SDN, NunaVet a pu se procurer l'équipement médical nécessaire pour étendre ses services aux collectivités à l'extérieur d'Iqaluit et accroître ses capacités de diagnostic sanguin et chimique à l'interne, réduisant ainsi le nombre d'envois de spécimens expédiés au sud et écourtant les délais de service.

Rapports sur les marchés, l'approvisionnement et les activités de location

COLLECTIVITÉ	FOURNISSEUR	PROJET	MÉTHODE D'OCTROI	VALEUR EN 2015-2016	VALEUR EN 2014-2015	STATUT D'ENTREPRISE INUITE	STATUT D'ENTREPRISE DU NUNAVUT
Iqaluit	Southeast Nunavut Company Ltd	Achat de sculptures	DPP	85 563 \$	55 874 \$	-	●
Iqaluit	Carvings Nunavut Inc	Achat de sculptures	DPP	-	42 200 \$	-	●
Rankin Inlet	Dean Food Safety Strategies	Services d'experts-conseils en salubrité des aliments HACCP / QMP	FU	34 077 \$	24 961 \$	-	-
Rankin Inlet	Gowling LaFleur Henderson LLP	Conseils juridiques	DPP	9 163 \$	26 622 \$	-	-
Rankin Inlet	R&T Cleaning Enterprises	Services de concierge	DPP	9 000 \$	9 000 \$	-	●
Rankin Inlet	SNC Lavalin	Vérifications de la consommation d'énergie	FU	25 520 \$	-	-	-
Rankin Inlet	Lester Landau	Comptables agréés - Audit des filiales	COC	46 546 \$	61 939 \$	-	●
Rankin Inlet	Outcrop Nunavut Ltd	Communications	COC	56 416 \$	42 924 \$	-	●
				266 285 \$	263 520 \$		

Rapport des activités de location 2015-2016

COLLECTIVITÉ	FOURNISSEUR	PROJET	MÉTHODE D'OCTROI	DATE DE DÉBUT	DATE D'EXPIRATION	OPTIONS DE RENOUVELLEMENT	VALEUR EN 2015-2016	VALEUR EN 2014-2015	STATUT D'ENTREPRISE INUITE	STATUT D'ENTREPRISE DU NUNAVUT
Rankin Inlet	Ilagiiktut Ltd	Logement du personnel	FU	1/1/2013	12/31/2016	nil	27 000 \$	24 600 \$	-	●
Mississauga	GWL Realty	Location d'entrepôt	FU	1/8/2007	7/31/2017	nil	92 334 \$	78 179 \$	-	-
Yellowknife	GAP Electric	Congélateur/bureau	FU	7/1/2006	6/30/2015	nil	1 000 \$	3 000 \$	-	-
Rankin Inlet	Xerox Canada	Location du copieur	FU	3/14/2012	3/15/2017	nil	3 360 \$	3 164 \$	-	-
							123 694 \$	108 943 \$		

DPP - Demande de propositions publique
 COC - Convention d'offre à commandes
 FU - Fournisseur unique

États financiers consolidés de la SDN

États financiers consolidés de la SDN

Responsabilité de la direction envers les états financiers consolidés.....	19
Rapport de l'auditeur indépendant.....	20
État consolidé de la situation financière.....	22
État consolidé des résultats et de l'excédent accumulé.....	23
État consolidé de l'évolution des actifs financiers nets.....	24
État consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice.....	25
Notes des états financiers consolidés.....	26
Annexe A – Annexe consolidée des immobilisations corporelles	36
Annexe B – Annexe consolidée des ventes	37
Annexe C – Annexe consolidée des coûts des produits vendus.....	38
Annexe D – Annexe consolidée des frais de vente et d'administration.....	39
Annexe E – Annexe consolidée des soldes entre apparentés.....	40

Responsabilité de la direction envers les états financiers consolidés

Les états financiers consolidés ci-joints de la Société de développement du Nunavut pour l'exercice se terminant le 31 mars 2016 et tous les renseignements contenus au présent rapport annuel sont la responsabilité de la direction de la Société. Ils ont été passés en revue et approuvés par le Conseil d'administration. Les états financiers consolidés incluent certains montants, dont la provision pour créances douteuses, les avantages sociaux futurs et la valorisation des stocks, qui sont fondés sur les meilleures estimations et jugements de la direction.

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux normes comptables pour le secteur public au Canada. Les renseignements financiers présentés ailleurs dans le rapport annuel sont conformes au contenu des états financiers consolidés.

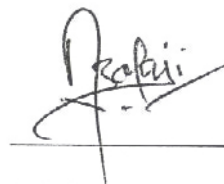
Afin de s'acquitter de sa responsabilité à l'égard de l'intégrité et de la fidélité des états financiers consolidés, la direction maintient également des pratiques et des systèmes de contrôle financier et de gestion qui lui permettent de fournir l'assurance raisonnable que les transactions sont autorisées, que l'actif est bien protégé, que les dossiers adéquats sont maintenus et que la Société mène ses affaires conformément aux exigences des lois applicables. Ces contrôles et pratiques contribuent à la bonne marche des affaires, à la précision des registres comptables, à la préparation en temps opportun des renseignements financiers fiables et au respect des politiques de la Société et des obligations légales.

Le conseil d'administration est chargé de veiller à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière de rapports financiers et de contrôle interne. Le conseil exerce cette responsabilité par l'intermédiaire du comité exécutif composé d'administrateurs qui ne sont pas des employés de la Société. Le comité exécutif rencontre la direction et les vérificateurs externes qui ont libre accès aux membres du comité.

Le vérificateur externe indépendant de la Société, soit le vérificateur général du Canada, est tenu par la loi de vérifier les opérations financières et les états financiers consolidés de la Société et de produire son rapport.



Darrin Nichol
Président



Balaji Ramamani, CMA (U.S.), CRMA, CGAP
Directeur financier

Rankin Inlet, Canada
26 juillet 2016



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À la ministre responsable de la Société de développement du Nunavut

Rapport sur les états financiers consolidés

J'ai effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Société de développement du Nunavut, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 mars 2016, et l'état consolidé des résultats et de l'excédent accumulé, l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion

À mon avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société de développement du Nunavut au 31 mars 2016, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques* du Nunavut, je déclare qu'à mon avis les principes comptables des Normes comptables canadiennes pour le secteur public ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à mon avis, des livres comptables appropriés ont été tenus par la Société de développement du Nunavut et par ses filiales et les états financiers consolidés sont conformes à ces livres. En outre, les opérations de la Société de développement du Nunavut et de ses filiales dont j'ai eu connaissance au cours de mon audit des états financiers consolidés ont été effectuées, dans tous leurs aspects significatifs, conformément à la partie IX de la *Loi sur la gestion des finances publiques* du Nunavut et ses règlements, à la *Loi sur la Société de développement du Nunavut* et ses règlements, à la *Loi sur les sociétés par actions* ainsi qu'aux règlements administratifs de la Société de développement du Nunavut et de ses filiales.

Pour le vérificateur général du Canada,



Terrance DeJong, CPA, CA
vérificateur général adjoint

Le 26 juillet 2016
Ottawa, Canada

Société de développement du Nunavut
État consolidé de la situation financière
au 31 mars

	2016	2015
Actifs financiers		
Espèces et quasi-espèces (note 3)	4 872 193 \$	4 798 820 \$
Débiteurs (note 4)	724 089	555 058
Stocks destinés à la revente (note 5(a))	1 739 315	1 828 543
Placements de portefeuille (note 6)	1 492 500	1 401 500
Total des actifs financiers	8 828 097 \$	8 583 921 \$
Passifs		
Créditeurs et charges à payer (note 7)	467 534 \$	569 813 \$
Passifs au titre des avantages sociaux futurs	56 680	51 058
Obligation locative	2 531	5 127
Total des passifs	526 745 \$	625 998 \$
Actifs financiers nets	8 301 352 \$	7 957 923 \$
Actifs non financiers		
Immobilisations corporelles (annexe A)	1 127 500 \$	1 168 684 \$
Stocks destinés à l'utilisation (note 5(b))	754 828	703 401
Charges payées d'avance	23 794	28 135
Total des actifs non financiers	1 906 122 \$	1 900 220 \$
Excédent accumulé	10 207 474 \$	9 858 143 \$

Obligations contractuelles (note 11)

Les notes afférentes et les annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Approuvé au nom du conseil d'administration



Donald Havioyak
Président du conseil d'administration

Société de développement du Nunavut
 État consolidé des résultats et de l'excédent accumulé
 pour l'exercice terminé le 31 mars

	Budget de 2016	Résultats réels 2016	Résultats réels 2015
Revenus			
Ventes (annexe B)	2 500 100 \$	2 685 680 \$	3 909 577 \$
Dividendes privilégiés sur les investissements en capital de risque	80 000	116 585	53 765
Intérêts et autres revenus	220 000	96 919	130 216
Total des revenus	2 800 100 \$	2 899 184 \$	4 093 558 \$
Dépenses			
Coût des produits vendus (annexe C)	2 807 880 \$	3 165 388 \$	4 114 305 \$
Moins-valeur sur cession d'une participation de contrôle dans une filiale (note 6)	-	-	81 423
Baisse de valeur découlant des placements (note 6)	-	-	74 300
Ventes et administration (annexe D)	3 276 795	3 032 991	3 041 259
Total des dépenses	6 084 675 \$	6 198 379 \$	7 311 287 \$
Déficit avant les contributions gouvernementales	(3 284 575)	(3 299 195)	(3 217 729)
Contributions gouvernementales (note 8)	3 582 000 \$	3 648 526 \$	3 598 411 \$
Excédent pour l'exercice	297 425	349 331	380 682
Excédent accumulé en début d'exercice	9 858 143	9 858 143	9 477 461
Excédent accumulé en fin d'exercice	10 155 568 \$	10 207 474 \$	9 858 143 \$

Les notes afférentes et les annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Société de développement du Nunavut
 État consolidé de la variation des actifs financiers nets
 pour l'exercice terminé le 31 mars

	Budget de 2016	Résultats 2016	Résultats 2015
Excédent pour l'exercice	297 425 \$	349 331 \$	380 682 \$
Immobilisations corporelles (annexe A)			
Ajouts	(224 000) \$	(146 442) \$	(109 348) \$
Amortissement	236 500	164 770	175 591
Cessions	-	22 856	-
Aliénations découlant de la cession de PFL	-	-	358 072
	12 500 \$	41 184 \$	424 315 \$
Ajouts de stocks destinés à l'utilisation	- \$	(533 774) \$	(519 084) \$
Consommation des stocks destinés à l'utilisation	-	482 347	567 019
Variation due aux charges payées d'avance	-	4 341	411
	- \$	(47 086) \$	48 346 \$
Évolution des actifs financiers nets pour l'exercice	309 925 \$	343 429 \$	853 343 \$
Actifs financiers nets en début d'exercice	7 957 923	7 957 923	7 104 580
Actifs financiers nets en fin d'exercice	8 267 848 \$	8 301 352 \$	7 957 923 \$

Les notes afférentes et les annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Société de développement du Nunavut
État consolidé des flux de trésorerie
pour l'exercice terminé le 31 mars

	2016	2015
Encaisse provenant des activités d'exploitation		
Montants perçus des clients	2 516 111 \$	4 213 851 \$
Contributions reçues du gouvernement du Nunavut	3 658 985	3 686 854
Autres contributions reçues	81 671	496 943
Dividendes reçus	105 335	53 765
Intérêts reçus	29 573	50 181
Montants versés aux fournisseurs	(2 419 090)	(3 381 168)
Montants versés aux employés	(2 458 556)	(2 759 537)
Autres paiements liés aux opérations et aux projets	(1 209 714)	(987 501)
Encaisse provenant des activités d'exploitation	304 315	1 373 388
Encaisse utilisée pour les activités de financement		
Remboursement du prêt bancaire d'exploitation	-	(327 809)
Encaisse utilisée pour les activités de financement	-	(327 809)
Encaisse utilisée pour les activités d'investissement		
Investissement en capital de risque	(115 000)	(375 000)
Produit de la cession de PFL (note 6)	24 000	299 700
Montant en espèces inclus lors de la vente de PFL	-	(275 684)
Encaisse utilisée pour les activités d'investissement	(91 000)	(350 984)
Encaisse utilisée pour les activités d'investissement en immobilisations		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(146 442)	(152 878)
Produit de la vente des immobilisations corporelles	6 500	-
Encaisse utilisée pour les activités d'investissement en immobilisations	(139 942)	(152 878)
Augmentation des espèces et quasi-espèces	73 373	541 717
Espèces et quasi-espèces en début d'exercice	4 798 820	4 257 103
Espèces et quasi-espèces en fin d'exercice	4 872 193	4 798 820

Les notes afférentes et les annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

1 Autorité et activités

a) Autorité

La Société de développement du Nunavut (la Société ou SDN) est une société territoriale du gouvernement du Nunavut (le Gouvernement) mentionnée à l'annexe B de la Loi sur la gestion des finances publiques du Nunavut (LGFP) qui exerce ses activités conformément à la partie IX de la LGFP, à la Loi sur la Société de développement du Nunavut (la Loi) et la Loi sur les sociétés par actions du Nunavut.

En vertu de l'article 27 de la Loi et de l'article 149 de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada), la Société et ses filiales sont exemptées des taxes et impôts prélevés par les corporations municipales, le gouvernement du Nunavut et le gouvernement du Canada.

b) Activités

La Société investit directement dans des entreprises commerciales ou exploite lesdites entreprises conformément aux objectifs économiques du gouvernement par le biais d'investissements en capital de risque, de prêts et de subventions. Ces objectifs économiques sont de créer des emplois et des sources de revenus pour les résidents du Nunavut, en particulier dans les petites collectivités, afin de stimuler la croissance des entreprises au Nunavut et de promouvoir la diversification et la stabilité économiques. La Société envisage de se départir de ses participations dans ses filiales une fois que celles-ci ont atteint un niveau de rentabilité durable. La Société vend également des biens, en majorité des produits artistiques et artisanaux, provenant de ses filiales et des collectivités du Nunavut, par l'intermédiaire de sa division des ventes.

En vertu des articles 16 et 17 de la Loi, la Société a ouvert des comptes appelés Fonds de subvention, Fonds d'investissement, Fonds de réserve (investissements), Fonds de capital-risque et Fonds de réserve (capital-risque). La Société doit également déposer au Fonds de réserve (investissements) une somme égale à 10 % de chaque investissement en capital ou capital de risque. La Société peut différer l'allocation de 10 % pour couvrir les dépenses de projets approuvées ou utiliser les fonds réserves pour d'autres investissements ou pour financer ses filiales et des investissements en capital de risque au moyen de prélèvements autorisés.

En vertu des articles 21, 22, 23 et 24 de la Loi, la Société a établi des directives d'investissement et de cession applicables aux sommes prélevées sur le Fonds de subvention, le Fonds d'investissement et le Fonds de capital-risque, et pour la fusion et la liquidation des investissements dans ses filiales. Les politiques et directives d'investissement actuelles, ainsi que les directives concernant la vente d'actions et autres intérêts ont été approuvées par le conseil d'administration le 24 juin 2010. Conformément à l'article 22 de la Loi, les directives concernant la vente des actions ou autres intérêts ont été approuvées par le Conseil de gestion financière du gouvernement le 25 novembre 2010.

c) Contributions gouvernementales

Conformément à l'article 25 de la Loi, la Société doit présenter chaque année à l'approbation du Conseil de gestion fi un plan d'entreprise, un budget de fonctionnement et un budget d'investissement en précisant les contributions demandées, avant le début de l'exercice. La Société reçoit les contributions du gouvernement du Nunavut, telles qu'établies dans son Budget principal des dépenses, et qui sont ajustées par l'affectation des crédits supplémentaires. Les contributions sont allouées à la discrétion du conseil d'administration pour l'acquisition d'investissements et de capital-risque, le financement du fonctionnement des filiales selon leurs besoins, le financement du siège social et des ventes, les contributions aux projets d'investissement dans les sociétés par actions, le remboursement des dépenses de développement d'entreprise et l'achat d'immobilisations pour la Société.

La Société et ses filiales sont tributaires économiquement des contributions gouvernementales pour leurs activités courantes.

d) Budget

Les montants budgétaires consolidés sont fournis aux fins de comparaison et proviennent du Budget principal des dépenses tel qu'approuvé par le gouvernement du Nunavut et le conseil d'administration.

2 Principales conventions comptables

a) Méthode comptable

Les états financiers consolidés sont préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public publiées par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public du Canada.

b) Principes de consolidation

Les états financiers consolidés incluent les actifs financiers, les passifs, les actifs non financiers, les revenus et les dépenses de la société mère, la Société de développement du Nunavut, et ses filiales. La Société contrôle chacune des huit filiales énumérées ci-dessous, par une combinaison de participations et d'autres indicateurs pertinents. Les actifs financiers les passifs, les actifs non financiers les revenus et les dépenses de chacune des huit filiales ont été entièrement consolidés, ligne par ligne. Toutes les opérations intersociétés et les soldes réciproques ont été éliminés.

Le tableau qui suit présente les investissements dans les filiales comprenant le périmètre de consolidation par segment :

Investissement dans les filiales	Emplacement	Participation en %	Date de constitution en société
Viande et poisson			
Kivalliq Arctic Foods Ltd.	Rankin Inlet	100 %	2 octobre 1992
Kitikmeot Foods Ltd.	Cambridge Bay	98 %	9 avril 1992
Papiruaq Fisheries Ltd. (anciennement 933261 NWT Ltd.)	Whale Cove	51 %	1er février 1993
Arts et artisanat			
Ivalu Ltd.	Rankin Inlet	100 %	2 octobre 1992
Jessie Oonark Ltd.	Baker Lake	100 %	25 septembre 1991
Kiluk Ltd.	Arviat	100 %	3 avril 1996
Taluq Designs Ltd.	Taloyoak	51 %	12 avril 1995
Uqqurmiut Arts & Crafts (1993) Ltd.	Pangnirtung	51 %	1er mars 1994

Les participations sans contrôle dans Papiruaq Fisheries Ltd., Taluq Designs Ltd. et Uqqurmiut Arts & Crafts (1993) Ltd. ont été réduites à zéro en raison des pertes d'exploitation applicables à ce type de participation. Les pertes sont limitées à la part des participations dans les capitaux propres des filiales. L'excédent et les autres pertes autrement attribuables à la participation minoritaire sont alloués uniquement à la participation de la société mère. Les gains subséquents seront attribués entièrement à la participation de la société mère jusqu'au recouvrement complet des pertes antérieurement absorbées et attribuables aux participations sans contrôle. Le total des pertes d'exploitation accumulées pour la participation minoritaire des filiales susmentionnées au 31 mars 2016 s'élevait à 749 772 \$ (comparativement à 759 236 \$ au 31 mars 2015).

c) Utilisation d'estimations et incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers consolidés conformément aux NCCSP exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses qui influent sur les montants déclarés dans les états financiers consolidés et les notes afférentes pour l'exercice visé. Compte tenu de leur nature, ces estimations sont sujettes à l'incertitude relative à la mesure. Des modifications à ces estimations et hypothèses au cours des exercices futurs pourraient avoir des incidences importantes sur les états financiers consolidés. Cependant, au moment de leur préparation, la direction considère que ces estimations et ces hypothèses sont raisonnables.

Les éléments les plus importants exigeant une estimation de la direction sont la durée de vie utile des immobilisations corporelles, la provision pour créances douteuses et la provision visant à réduire les stocks destinés à l'utilisation et à la vente à leur valeur estimative de réalisation nette. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

2 Principales conventions comptables (suite)

d) Espèces et quasi-espèces

Les espèces et quasi-espèces comprennent les soldes de comptes bancaires, nets des chèques en circulation, ainsi que les placements très liquides à court terme qui sont facilement convertibles en espèces et dont la date d'échéance est habituellement de 180 jours ou moins de leur date d'acquisition.

e) Débiteurs

Les débiteurs sont évalués au moindre du coût ou de la valeur de la réalisation nette. Si nécessaire, des provisions pour moins-value sont inscrites en tenant compte de toutes les circonstances connues à la date de la préparation des états financiers consolidés, y compris les événements passés et les conditions actuelles.

f) Placements de portefeuille

Les placements de portefeuille représentent les investissements dans une organisation qui ne font pas partie des états financiers consolidés de la Société et sont comptabilisés à la valeur d'acquisition. Ces placements sont normalement sous forme de titres de participation ou de titres de créance dans l'entité détenue. Lorsqu'un placement de portefeuille subit une moins-value durable, sa valeur comptable doit être réduite pour tenir compte de cette moins-value, qui est incluse dans l'état des résultats et l'excédent accumulé. Les revenus de dividendes sont constatés au moment de leur déclaration et les gains et pertes sur les ventes des placements de portefeuille sont constatés une fois qu'ils sont réalisés.

g) Stocks

Les stocks destinés à la revente incluent les produits finis artistiques ou artisanaux et les produits de viande et de poisson, évalués au plus faible de leur coût ou de la valeur estimative de réalisation nette, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût pour les produits uniques en leur genre (comme les sculptures) a été déterminé en fonction du coût de production actuel, qui inclut la main-d'œuvre, les matières brutes et les frais généraux.

Les stocks destinés à l'utilisation comprennent les matières premières des produits artistiques et artisanaux, les produits de base de viande et poisson et les produits en cours, ainsi que les matériaux d'emballages et les fournitures et sont évalués au plus faible du coût ou de la valeur de réalisation nette, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré.

h) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont des actifs non financiers dont la durée de vie utile excède la durée d'un exercice financier et dont l'utilisation est prévue sur une base continue aux fins de la prestation des services de la Société. Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et les immobilisations contribuées sont comptabilisées à leur juste valeur ou à une valeur théorique si la juste valeur ne peut être déterminée.

Les immobilisations corporelles comprennent les immeubles, les améliorations locatives, le matériel roulant, les équipements, le mobilier et le matériel de bureau et le matériel informatique et sont comptabilisés au coût moins l'amortissement cumulé. Une fois mis en service, ils sont amortis de façon linéaire sur leur durée de vie utile estimée, à l'exception des améliorations locatives, qui sont amorties sur la durée la plus courte entre la durée de vie utile et la durée de location du bail.

Les taux d'amortissement suivants sont utilisés :

Catégorie d'actifs	Période d'amortissement
Immeubles	10 - 20 ans
Améliorations locatives	5 - 10 ans
Équipements	5 ans
Matériel roulant	5 ans
Mobilier et matériel de bureau	5 - 10 ans
Matériel informatique	1 - 3 ans

Les immobilisations corporelles en construction ou en développement sont comptabilisées à titre de travaux en cours sans amortissement jusqu'à l'exercice duquel l'immobilisation est mise en service. Le coût des permis est imputé aux charges de l'exercice au cours duquel ils sont obtenus.

2 Principales conventions comptables (suite)

i) Passif au titre des avantages sociaux futurs

Indemnités de départ et de relogement

Les employés de la Société ne sont pas des employés de la fonction publique au sens de la *Loi sur la fonction publique*. En vertu des modalités d'emploi, les employés peuvent constituer des indemnités de départ et de relogement en fonction de leurs années de service. Ces indemnités sont versées au moment de la retraite de l'employé. Le passif estimé et les charges connexes pour ces avantages sont comptabilisés au fur et à mesure que les employés les reçoivent et sont fondés sur les hypothèses et les meilleures estimations de la direction. Les indemnités de départ sont comptabilisées au moment où les employés admissibles sont identifiés aux fins de mise en disponibilité.

Cotisations aux régimes enregistrés d'épargne-retraite

La Société verse des cotisations pour le compte de ses employés à des régimes enregistrés d'épargne-retraite, jusqu'à concurrence du plafond prescrit. Les cotisations ne sont pas obligatoires pour les employés. Ces cotisations représentent l'ensemble des obligations de la Société. Elles sont comptabilisées dans l'état consolidé des résultats et de l'excédent accumulé comme frais de vente et d'administration et sont incluses dans les salaires et avantages sociaux à l'annexe D.

j) Contributions gouvernementales

Les transferts gouvernementaux sont comptabilisés à titre de n revenu lorsque le financement critères d'admissibilité sont remplies, sauf dans la mesure où les conditions de financement est autorisé et que les donnent lieu à une obligation qui répond à la définition d'un passif. Dans ce dernier cas, les transferts sont comptabilisés comme produits reportés.

k) Revenus

Les revenus sont constatés et comptabilisés selon la méthode de comptabilité d'exercice au cours de l'exercice où les opérations ou les événements produisent des revenus et lorsque le recouvrement est raisonnablement assuré.

l) Services fournis sans frais

Les services de vérification sont fournis sans frais par le Bureau du vérificateur général du Canada à la Société pour la vérification de ses états financiers consolidés. Aucun montant pour services fournis n'a été comptabilisé dans les états financiers consolidés.

De plus, la Société reçoit sans frais une assurance du gouvernement du Nunavut, qui n'est pas comptabilisée dans les états financiers consolidés, en raison du montant qui est négligeable.

m) Instruments financiers

Les instruments financiers de la Société sont composés des espèces et quasi-espèces, des débiteurs, des placements de portefeuille, des créditeurs et des charges à payer.

Les instruments financiers sont classés par catégories d'actifs financiers et de passifs financiers. Les bases de mesure des instruments financiers de la Société en date du 31 mars 2016 sont les suivantes :

Actifs financiers	Base de mesure
Espèces et quasi-espèces	Coût
Débiteurs	Coût
Placements de portefeuille	Coût
Passifs financiers	Base de mesure
Créditeurs et charges à payer	Coût

2 Principales conventions comptables (suite)

m) Instruments financiers (suite)

Tous les actifs financiers sont testés chaque année pour dépréciation. Lorsque les actifs financiers sont durablement dépréciés, une perte est enregistrée dans l'état consolidé des résultats de fonctionnement et de l'excédent accumulé. Le montant faisant l'objet d'une dépréciation ou d'une sortie n'est pas contrepassé suivant un accroissement de valeur ultérieur. La valeur comptable des instruments financiers se rapproche de la juste valeur.

Les coûts de transaction sont les coûts marginaux directement imputables à l'acquisition ou l'émission d'un actif financiers ou d'un passif financier. Ces coûts sont ajoutés à la valeur comptable des éléments dans la catégorie des coûts ou des coûts après amortissement lors de leur constatation initiale.

n) Information sectorielle

Aux fins de la présentation de l'information sectorielle, l'information sommaire est fournie aux annexes B, C et D selon la catégorisation des filiales dans la note 2(b).

3 Espèces et quasi-espèces

	31 mars 2016	31 mars 2015
Espèces détenues par :		
la société mère	4 497 798 \$	4 094 436 \$
les filiales	224 395 \$	354 384 \$
Dépôts à court terme	<u>150 000 \$</u>	<u>350 000 \$</u>
	<u>4 872 193 \$</u>	<u>4 798 820 \$</u>

Les espèces détenues par la société mère sont mises en commun avec l'excédent de liquidités du gouvernement. Les espèces peuvent être retirées en tout temps et ne sont pas limitées par les dates d'échéance des investissements de l'État. Les espèces provenant des comptes d'exploitation et des comptes bancaires de la société mère accumule de l'intérêt à des taux annuels variant de 0,5 % à 0,75 % (de 0,5 % à 1,25 % en 2015) sur la base de la moyenne quotidienne des soldes créditeurs de clôture quotidiens. Un revenu de placement net de 43 744 \$ (49 932 \$ en 2015) est inclus dans les intérêts et autres revenus.

Au 31 mars 2016, Kivalliq Arctic Foods Ltd avait un dépôt à court terme composé de certification de placement garanti à taux fixe et non remboursables auprès de RBC Banque Royale, d'une valeur de 150 000 \$ (350 000 \$ en 2015) assorti d'un taux d'intérêt annuel de 0,75 % (0,75 % en 2015) et arrivant à échéance au cours de l'exercice 2017.

Les soldes de la réserve et des fonds ci-dessous sont inclus dans les espèces détenues par la société mère :

	31 mars 2016	31 mars 2015
Fonds d'investissement en capital	672 627 \$	605 762 \$
Fonds de réserve (investissements)	449 049 \$	428 830 \$
Fonds de subvention	189 000 \$	189 000 \$
Fonds de capital de risque	1 617 216 \$	1 414 892 \$
Fonds de réserve (capital de risque)	<u>121 500 \$</u>	<u>110 000 \$</u>
Total des soldes	<u>3 049 392 \$</u>	<u>2 748 484 \$</u>

4 Débiteurs

	31 mars 2016	31 mars 2015
Apparentés	77 194 \$	71 090 \$
Autres	<u>728 832 \$</u>	<u>533 735 \$</u>
Total des débiteurs	806 026 \$	604 825 \$
Moins : provision pour créances douteuses	<u>(81 937 \$)</u>	<u>(49 767 \$)</u>
Débiteurs nets	<u>724 089 \$</u>	<u>555 058 \$</u>

5 Stocks

(a) Destinés à la revente

	31 mars 2016	31 mars 2015
Produits artistiques et artisanaux	1 654 716 \$	1 693 445 \$
Viande et poisson	<u>84 599 \$</u>	<u>135 098 \$</u>
	<u>1 739 315 \$</u>	<u>1 828 543 \$</u>

Durant l'exercice, les stocks d'une valeur de 2 039 \$ (6 846 \$ en 2015) ont été radiés ou dépréciés.

(b) Destinés à l'utilisation

	31 mars 2016	31 mars 2015
Matières premières et produits en cours		
Produits artistiques et artisanaux	120 869 \$	188 544 \$
Viande et poisson	<u>474 789 \$</u>	<u>388 621 \$</u>
	<u>595 658 \$</u>	<u>577 165 \$</u>
Fournitures d'emballage		
Produits artistiques et artisanaux	34 250 \$	5 963 \$
Viande et poisson	<u>124 920 \$</u>	<u>120 273 \$</u>
	<u>159 170 \$</u>	<u>126 236 \$</u>
Total des stocks destinés à l'utilisation	<u>754 828 \$</u>	<u>703 401 \$</u>

6 Placements de portefeuille

	31 mars 2016	31 mars 2015
Placement en actions privilégiées dans Arctic Fisheries Alliance Limited Partnership	250 000 \$	250 000 \$
Placement en actions privilégiées dans Tukumaaq Suites Inc.	475 000 \$	475 000 \$
Placement en actions privilégiées dans Sudliq Developments Ltd.	375 000 \$	375 000 \$
Placement en actions privilégiées dans NunaVet Animal Hospital Inc.	115 000 \$	--
Placement en actions privilégiées dans Pangnirtung Fisheries Ltd.	--	24 000 \$
Placement en actions ordinaires dans Pangnirtung Fisheries Ltd.	<u>277 500 \$</u>	<u>277 500 \$</u>
	<u>1 492 500 \$</u>	<u>1 401 500 \$</u>

6 Placements de portefeuille (suite)

Arctic Fishery Alliance Limited Partnership (AFL)

La Société est détentrice inscrite de 250 actions privilégiées de société en commandite de catégorie D dans AFL. Les droits au porteur de telles actions sont régis par un contrat de société conclu entre Masiliit Corporation à titre de commandité et les commanditaires. La Société est en droit de recevoir une distribution de dividendes privilégiés cumulatifs fixes de 6,25 % par année. Le montant de dividende au titre des actions privilégiées de catégorie D s'accumulera quotidiennement, en vertu d'un taux annuel composé et sera versé à terme échu à la Société pour la société en commandite le dernier jour ouvrable de chaque mois. Les actions sont rachetables en mars 2020.

Tukumaaq Suites Inc. (TSI)

La Société est également détentrice inscrite de 475 actions privilégiées sans droit de vote de catégorie A dans TSI. Les droits liés à ces actions sont régis par une convention unanime des actionnaires et un accord de souscription d'actions entre TSI, la Société Ilisaqsvik et la Société. La Société est en droit de recevoir une distribution de dividendes privilégiés cumulatifs fixes de 6,5 % par année. Le montant de dividende au titre des actions privilégiées de catégorie A s'accumulera quotidiennement, en vertu d'un taux annuel composé et sera versé à terme échu à la Société par TSI chaque année. Les actions sont rachetables en mars 2019.

Sudliq Developments Ltd. (SDL)

La Société est également détentrice inscrite de 375 000 actions privilégiées de premier rang de catégorie E dans SDL. Les droits liés à ces actions sont régis par une convention unanime des actionnaires et un accord de souscription d'actions entre SDL, Louie Bruce et la Société. La Société est en droit de recevoir une distribution de dividendes privilégiés cumulatifs fixes de 6,0 % par année. Les actions sont rachetables en mars 2020.

NunaVet Animal Hospital Inc. (NAHI)

La Société est également détentrice inscrite de 115 000 actions privilégiées de premier rang de catégorie A dans NAHI. Les droits liés à ces actions sont régis par une convention unanime des actionnaires et un accord de souscription d'actions entre NAHI, Atugtuarvik Corporation, Leia Cunningham et la Société. La Société est en droit de recevoir une distribution de dividendes privilégiés cumulatifs fixes de 6,0 % par année. Les actions sont rachetables en mars 2021.

Pangnirtung Fisheries Ltd. (PFL)

En 2014, la Société a vendu ses parts majoritaires dans PFL. Elle a vendu 27 de ses 52 actions ordinaires avec droit de vote de catégorie A pour un montant de 11 100 \$ par action. Le produit de la vente s'est élevé à 299 700 \$. La valeur comptable de ces actions vendues était de 381 123 \$, ce qui signifie que la Société a subi une perte de 81 423 \$ sur la vente de ses actions dans PFL. Ce montant figure dans l'état consolidé des résultats et de l'excédent accumulé.

Le 31 mars 2015, la valeur des actions retenues a été estimée pour dépréciation selon les produits réels réalisés par action. Par conséquent, la Société a constaté une perte de valeur de 74 300 \$ sur le placement de portefeuille, laquelle est incluse dans l'état consolidé des résultats et de l'excédent accumulé.

Le 18 décembre 2015, les actions privilégiées de catégorie C de PFL ont été rachetées. La valeur du rachat est de 24 000 \$ pour les actions restantes et 35 277 \$ pour les dividendes payables, pour une valeur totale de rachat de 59 277 \$.

La Société conserve des intérêts dans PFL comme détentrice inscrite de 25 actions ordinaires. Les droits liés à ces actions sont régis par une convention unanime des actionnaires entre Cumberland Sound Fisheries Ltd., Niqitaq Fisheries Ltd. et la Société.

7 Crédoiteurs et charges à payer

	31 mars 2016	31 mars 2015
Créditeurs et charges à payer aux apparentés	153 087 \$	184 627 \$
Créditeurs et charges à payer	219 759 \$	275 091 \$
Indemnité de congé annuel et heures compensatoires	<u>94 688 \$</u>	<u>110 095 \$</u>
Total des crédoiteurs et charges à payer	<u>467 534 \$</u>	<u>569 813 \$</u>

8 Contributions gouvernementales

	2016	2015
Paiements de subvention du gouvernement du Nunavut		
Aux fins de fonctionnement	2 858 000 \$	2 782 500 \$
Aux fins d'investissement	230 000 \$	160 000 \$
Aux fins de capital de risque	<u>270 000 \$</u>	<u>415 500 \$</u>
	<u>3 358 000 \$</u>	<u>3 358 000 \$</u>
Autres contributions du gouvernement du Nunavut		
Autres contributions directes aux filiales	<u>290 526 \$</u>	<u>240 411 \$</u>
	<u>3 648 526 \$</u>	<u>3 598 411 \$</u>

9 Opérations avec les apparentés

La Société est apparentée, au niveau de la propriété en commun, à tous les ministères et sociétés territoriales du gouvernement du Nunavut. La Société conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités, selon des modalités commerciales normales. Ces opérations sont mesurées à la valeur d'échange, c'est-à-dire le montant réel de la contrepartie donnée et négociée entre les parties apparentées.

Les opérations avec les apparentés et les soldes de fin d'exercice sont les suivants :

	2016	2015
(a) Ventes		
Gouvernement du Nunavut	94 459 \$	65 186 \$
Participations sans contrôle	<u>82 625 \$</u>	<u>70 484 \$</u>
	<u>\$177 084</u>	<u>\$135 670</u>
(b) Achats		
Gouvernement du Nunavut	11 662 \$	-
Participations sans contrôle	<u>7 980 \$</u>	<u>7 804 \$</u>
	<u>19 642 \$</u>	<u>7 804 \$</u>
(c) Frais de vente et d'administration		
Gouvernement du Nunavut	480 476 \$	622 017 \$
Participations sans contrôle	-	<u>39 979 \$</u>
	<u>480 476 \$</u>	<u>661 996 \$</u>
(d) Subventions territoriales versées directement aux filiales		
Gouvernement of Nunavut : transport	157 145 \$	189 090 \$
Participations sans contrôle : autres	<u>27 424 \$</u>	<u>11 843 \$</u>
	<u>184 569 \$</u>	<u>200 933 \$</u>
	31 mars 2016	31 mars 2015
(e) Débiteurs		
Gouvernement du Nunavut	69 557 \$	52 238 \$
Participations sans contrôle	<u>7 637 \$</u>	<u>18 852 \$</u>
	<u>77 194 \$</u>	<u>71 090 \$</u>
(f) Crédoeurs		
Gouvernement du Nunavut	127 307 \$	158 846 \$
Participations sans contrôle	<u>25 781 \$</u>	<u>25 781 \$</u>
	<u>153 088 \$</u>	<u>184 627 \$</u>

Des renseignements supplémentaires sur les opérations avec des apparentés sont fournis à l'annexe E.

10 Instruments financiers

Gestion du risque

La direction de la Société définit les éléments du risque, élabore des systèmes et des processus pour identifier mesurer et gérer le risque. Elle présente son rapport sur la gestion du risque au conseil d'administration annuellement pour en obtenir son approbation. Un processus de gestion du risque visant à comprendre, identifier, évaluer et atténuer les risques, surveiller les contrôles et communiquer les résultats a été établi et fait l'objet d'une révision annuelle.

Aucun changement du niveau de risque ne s'est produit depuis l'exercice précédent et aucune modification n'a été apportée aux pratiques de gestion du risque utilisées.

La Société est exposée aux risques suivants en raison des instruments financiers qu'elle détient :

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène, de ce fait, l'autre partie à subir une perte financière. La Société est exposée au risque de crédit par ses dépôts en espèces et quasi-espèces auprès d'institutions financières, à la vente de produits aux clients donnant lieu à des débiteurs, et aux investissements dans les entreprises commerciales par l'achat d'actions.

Pour les espèces et quasi-espèces déposés dans des comptes portant intérêt, l'exposition maximale au risque de crédit correspond à la valeur comptable à l'état consolidé de la situation financière. Le risque associé aux espèces et quasi-espèces est considérablement réduit en s'assurant que les actifs financiers sont placés auprès d'institutions financières bien capitalisées. Au 31 mars 2016, il n'y avait aucune concentration pertinente connue de risque de crédit par type de dépôt ou d'institution.

En ce qui a trait aux débiteurs, l'exposition maximale au risque de crédit correspond à la valeur comptable à l'état consolidé de la situation financière. L'exposition au risque en lien avec les débiteurs est directement influencée par la capacité des clients à respecter leurs engagements. Cette capacité dépend entre autres de l'exposition des clients aux fluctuations de l'économie du Nunavut. Pour atténuer ce risque, la Société effectue un suivi régulier de ses débiteurs.

Au 31 mars 2016, le classement par échéance des débiteurs est le suivant :

	2016	2015
Courant	152 996 \$	138 832 \$
31-60 jours	97 306 \$	47 664 \$
61-90 jours	57 786 \$	39 621 \$
Plus de 90 jours	<u>416 001 \$</u>	<u>328 941 \$</u>
Total des débiteurs	<u>724 089 \$</u>	<u>555 058 \$</u>

En ce qui concerne les débiteurs en souffrance, mais non dépréciés, selon l'historique de crédit et les cotes de crédit, rien n'indique que les clients ne pourront pas respecter leurs engagements. Au 31 mars 2016, il n'y avait aucune concentration pertinente connue par type de client ou d'emplacement géographique. L'exposition au risque de crédit est principalement influencée par les caractéristiques individuelles des clients.

La Société utilise un compte de provision pour pallier aux éventuelles pertes de crédit attribuables aux débiteurs. Le mouvement dans le compte de provision durant l'exercice était le suivant :

	31 mars 2016	31 mars 2015
Solde en début d'exercice	49 767 \$	85 044 \$
Radiations et dépréciations durant l'exercice	17 696 \$	<u>(35 277 \$)</u>
Solde en fin d'exercice	<u>67 463 \$</u>	<u>49 767 \$</u>

10 Instruments financiers (suite)

Risque de crédit (suite)

Pour les placements de portefeuille, l'exposition maximale au risque de crédit correspond à la valeur comptable à l'état consolidé de la situation financière. L'exposition au risque liée aux placements de portefeuille est directement influencée par la capacité des entités détenues à respecter leurs engagements. Cette capacité est influencée entre autres, par l'exposition des entités détenues aux fluctuations de l'économie du Nunavut et des dividendes sur actions privilégiées non déclarés. Pour atténuer ce risque, la Société est autorisée, en vertu de ses règlements, à consentir un prêt ou à investir dans une entreprise commerciale ou un regroupement d'entreprises apparentées d'un montant maximum de 1 million de dollars. Les montants supérieurs à 1 million de dollars doivent être approuvés par le Conseil de gestion financière. De plus, la Société a établi des directives précises à respecter avant d'investir dans une filiale. La Société passe régulièrement en revue les pratiques des entités détenues une fois l'investissement fait, et peut parfois céder ses intérêts pour réduire davantage les risques de pertes importantes liées à ses investissements.

Au 31 mars, la Société estime qu'il n'y a aucun risque de crédit important relatif à ses placements de portefeuille.

À la fin de 2016, il n'y a aucune concentration pertinente connue de risque de crédit par groupement d'entreprises.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt sur le marché.

Kivalliq Arctic Foods Ltd. détient une marge de crédit d'exploitation de 425 000 \$ au taux préférentiel de la banque plus 0,5 %. La marge de crédit est garantie et la cession de garantie a été signée par la société mère. Aucun retrait n'a été effectué au 31 mars 2016 (zéro en 2015).

Kitikmeot Foods Ltd. détient un prêt à demande de 22 000 \$ dont le taux d'intérêt sera déterminé au moment du prélèvement. Elle possède également une marge de crédit d'exploitation de 200 000 \$ au taux préférentiel de la banque plus 0,5 %. La marge de crédit est garantie et la cession de garantie a été signée par la société mère. Aucun retrait n'a été effectué au 31 mars 2016 (zéro en 2015).

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt sur son prêt bancaire d'exploitation étant donné que tout changement du taux d'intérêt entraînera des fluctuations dans les charges d'intérêts. La Société n'a pas utilisé le prêt bancaire d'exploitation durant l'exercice financier réduisant ainsi le risque de taux d'intérêt.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité ne soit pas en mesure de remplir ses obligations financières à l'échéance. La Société est exposée au risque de liquidité sur ses passifs financiers (créanciers et charges à payer). La Société gère le risque de liquidité en surveillant continuellement les prévisions et la trésorerie actuelle et prévisionnelle pour s'assurer de conserver suffisamment de ressources financières liquides pour financer ses activités. Les passifs financiers de la Société arriveront à échéance dans moins d'un an.

La Société ne prévoit aucune difficulté à faire face à ses obligations futures en lien avec ses passifs financiers. La Société estime qu'elle a accès à un capital suffisant par l'entremise des flux de trésorerie générés à l'interne, l'aide du financement public et les sources externes, y compris les facilités d'emprunt permettant de répondre aux prévisions de dépenses pour l'exercice en cours.

11 Obligations contractuelles

La Société a conclu un contrat de location-exploitation à long terme pour la location de ses bureaux et d'un espace de vente. Les versements minimums futurs par exercice financier sont les suivants :

2017	87 456 \$
2018	<u>29 152 \$</u>
	<u>116 608 \$</u>

12 Données comparatives

Certains montants comparatifs ont été reclassés, le cas échéant, pour respecter la présentation de l'exercice en cours.

Société de développement du Nunavut Annexe consolidée des immobilisations corporelles pour l'exercice terminé le 31 mars

Annexe A

	Immeubles	Équipement	Améliorations locatives	Mobilier et matériel de bureau et matériel	Matériel informatique	Matériel roulant	Total en 2016	Total en 2015
Coût des immobilisations corporelles								
Solde d'ouverture	7 674 028 \$	2 031 842 \$	582 062 \$	500 193 \$	224 592 \$	222 065 \$	11 234 782 \$	16 019 894 \$
Ajouts	64 163 \$	7 625 \$	17 805 \$	9 487 \$	7 932 \$	39 430 \$	146 442 \$	109 348 \$
Cessions	(39 750 \$)	-	-	-	-	(36 652 \$)	(76 402 \$)	-
Ajustements en raison de la cession de PFL	-	-	-	-	-	-	-	(4 866 461 \$)
Solde de clôture	7 698 441 \$	2 039 467 \$	599 867 \$	509 680 \$	232 524 \$	224 843 \$	11 304 822 \$	11 262 781 \$
Amortissement accumulé								
Solde d'ouverture	(6 658 830 \$)	(1 996 220 \$)	(533 160 \$)	(464 902 \$)	(220 245 \$)	(192 741 \$)	(10 066 098 \$)	(14 426 895 \$)
Cessions	16 894 \$	-	-	-	-	36 652 \$	53 546 \$	-
Amortissement alloué à COGS	(62 679 \$)	(11 056 \$)	(17 206 \$)	-	-	(5 467 \$)	(96 408 \$)	(106 029 \$)
Amortissement alloué à SG&A	(23 755 \$)	-	(11 387 \$)	(11 428 \$)	(7 439 \$)	(14 353 \$)	(68 362 \$)	(69 562 \$)
Ajustements en raison de la cession de PFL	(69 540 \$)	(11 056 \$)	(28 593 \$)	(11 428 \$)	(7 439 \$)	16 832 \$	(111 224 \$)	(175 591 \$)
Solde de clôture	(6 728 370 \$)	(2 007 276 \$)	(561 753 \$)	(476 330 \$)	(227 684 \$)	(175 909 \$)	(10 177 322 \$)	(10 094 097 \$)
Valeur comptable nette	970 071 \$	32 191 \$	38 114 \$	33 350 \$	4 840 \$	48 934 \$	1 127 500 \$	1 168 684 \$

Société de développement du Nunavut
Annexe consolidée des ventes
pour l'exercice terminé le 31 mars

Annexe B

	Produits artistiques et artisanaux	Viande et poisson	Résultats 2016	Résultats 2015
Ventes				
Viande et poisson	38 033 \$	613 652 \$	651 685 \$	564 203 \$
Poisson	-	514 675 \$	514 675 \$	1 578 972 \$
Redevance - partenariat CSFL/PFL	-	-	-	500 000 \$
Bœuf musqué	-	18 680 \$	18 680 \$	-
Produits artistiques et artisanaux	1 751 180 \$	-	1 751 180 \$	1 476 125 \$
Fournitures	1 285 \$	-	1 285 \$	28 371 \$
Revenu du bureau de postes Pangnirtung	63 081 \$		63 081 \$	23 356 \$
Revenu du service Internet de Qiniq	36 014 \$		36 014 \$	28 786 \$
Frais de gestion	-	8 653 \$	8 653 \$	4 097 \$
Élimination des ventes intersociétés	(302 557 \$)	(57 016 \$)	(359 573 \$)	(294 333 \$)
Total	1 587 036 \$	1 098 644 \$	2 685 680 \$	3 909 577 \$

Société de développement du Nunavut
Annexe consolidée des coûts des produits vendus
pour l'exercice terminé le 31 mars

Annexe C

	Produits artistiques et artisanaux	Viande et poisson	Résultats réels 2016	Résultats réels 2015
Coût des produits vendus				
Stocks d'ouverture	1 887 952 \$	643 992 \$	2 531 944 \$	2 717 497 \$
Achats	1 137 151 \$	571 656 \$	1 708 807 \$	2 085 227 \$
Réparation et développement des produits	9 606 \$	-	9 606 \$	12 430 \$
Commissions	35 573 \$	-	35 573 \$	7 984 \$
Main-d'œuvre directe	382 825 \$	399 722 \$	782 547 \$	939 169 \$
Services publics	126 521 \$	359 972 \$	486 493 \$	590 953 \$
Entretien et réparation d'usine	-	-	-	21 435 \$
Dépenses liées aux outils et aux véhicules	-	-	-	23 034 \$
Dépenses liées à la salubrité des aliments et la productivité	-	12 612	12 612	13 437
Transport et emballage	53 055 \$	287 921 \$	340 976 \$	398 140 \$
Radiation et dépréciation des stocks	2 039 \$	-	2 039 \$	6 846 \$
Stocks de fermeture	(1 806 026 \$)	(694 744 \$)	(2 500 770 \$)	(2 531 944 \$)
Élimination des achats intersociétés	(340 847 \$)	-	(340 847 \$)	(294 333 \$)
Charges d'amortissement des immobilisations corporelles.	26 424 \$	69 984 \$	96 408 \$	124 430 \$
Total	1 514 273 \$	1 651 115 \$	3 165 388 \$	4 114 305 \$

Société de développement du Nunavut
Annexe consolidée des frais de vente et d'administration
pour l'exercice terminé le 31 mars

Annexe D

	Produits artistiques et artisansaux	Viande et poisson	Résultats 2016	Résultats 2015
Frais de vente et d'administration				
Publicité et promotion	132 518 \$	3 702 \$	136 220 \$	107 280 \$
Créances irrécouvrables	29 596 \$	3 224 \$	32 820 \$	2 732 \$
Dépenses du Conseil d'administration	119 977 \$	-	119 977 \$	103 036 \$
Frais et intérêts bancaires	39 001 \$	11 162 \$	50 163 \$	57 168 \$
Frais d'échantillonnage du ministère des Pêches et des Océans	-	5 905 \$	5 905 \$	5 905 \$
Transport et frais postaux	7 550 \$	-	7 550 \$	-
Assurances	11 084 \$	-	11 084 \$	-
Frais juridiques	10 603 \$	-	10 603 \$	27 182 \$
Permis et contrat de location	2 494 \$	7 599 \$	10 093 \$	27 685 \$
Divers	23 228 \$	65 \$	23 293 \$	5 768 \$
Fournitures de bureau	79 467 \$	22 840 \$	102 307 \$	108 689 \$
Camps éloignés	-	9 302 \$	9 302 \$	17 183 \$
Honoraires professionnels	78 669 \$	42 018 \$	120 687 \$	80 652 \$
Loyer	119 334 \$	-	119 334 \$	114 470 \$
Réparations et entretien	28 315 \$	92 053 \$	120 368 \$	96 207 \$
Salaires et avantages sociaux	1 394 603 \$	286 674 \$	1 681 277 \$	1 863 251 \$
Téléphone et services publics	78 081 \$	11 757 \$	89 838 \$	96 704 \$
Dépenses de formation	15 066 \$	-	15 066 \$	14 651 \$
Traduction	23 382 \$	-	23 382 \$	5 333 \$
Déplacements	181 182 \$	9 551 \$	190 733 \$	185 816 \$
Dépenses d'automobile	1 692 \$	11 746 \$	13 438 \$	10 841 \$
Dépenses de projets	-	89 915 \$	89 915 \$	17 943 \$
Élimination des opérations intersociétés	(18 726 \$)	-	(18 726 \$)	-
Dépenses d'amortissement pour immobilisations corporelles	37 949 \$	30 413 \$	68 362 \$	92 763 \$
Total	2 395 065 \$	637 926 \$	3 032 991 \$	3 041 259 \$

Société de développement du Nunavut
Annexe consolidée des soldes entre apparentés
au 31 mars

Annexe E

Périmètre comptable	Solde des actifs	Solde des passifs	Solde des revenus	Solde des dépenses
Trésor				
Bureau de l'Assemblée législative	5 023 \$		7 129 \$	
Ministères				
Services communautaires et gouvernementaux			420	
Culture et patrimoine	2 923 \$		1 619 \$	
Développement économique et des Transports	4 447 \$		44 555 \$	2 536 \$
Éducation			3 251 \$	
Environnement	51 529 \$	29 859 \$	148 747 \$	
Exécutif et Affaires intergouvernementales			14 588 \$	
Services à la famille			2 607 \$	
Finances	3 073 \$	1 096 \$	16 337 \$	7 401 \$
Santé	2 562 \$		16 319 \$	
Justice			14 238 \$	
Sociétés territoriales				
Collège de l'Arctique du Nunavut				
Société de crédit commercial du Nunavut				
Société de développement du Nunavut (y compris les filiales)	-	-	-	-
Société d'habitation du Nunavut (y compris les filiales des OLH)				
Société d'énergie Qulliq		35 048 \$		365 019 \$
Fonds renouvelables				
Fonds renouvelable (boissons alcoolisées)				
Fonds renouvelable des produits pétroliers		61 304 \$	328 \$	105 520 \$
Autres organismes de services publics				
Autorités scolaires de district				
Tribunal des droits de la personne				
Commission des normes du travail				
Commission des services juridiques				
Commission des licences d'alcool du Nunavut				
Conseil Quilliit de la condition féminine du Nunavut				
Nutrition Nord			2 990 \$	
Total des soldes entre apparentés	69 557 \$	127 307 \$	273 128 \$	480 476 \$



.....

Rapport annuel 2015-16



ᐱᓄᐱᓄᐱ ᐱᓄᐱᓄᐱ ᐱᓄᐱᓄᐱ
NUNAVUT DEVELOPMENT CORPORATION
LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DU NUNAVUT
NUNAVUTINNI PVALLAJUTIKHALIRINIMUT KUAFURISINGAT